

ÉQUIPE ESG



**Mariane
LE BOURDIEC**
Secrétaire Général.



**Jocelyn
LEFEBVRE**
Président.

ACTIFS SOUS GESTION
1,5 Md€

EXPERTISES

- Capital développement
- Mid market

Contact : mariane.lebourdieu@sagard.com / **Tél. :** +33 (0)1 53 83 30 00

DUE DILIGENCES ESG LORS DE LA PHASE D'INVESTISSEMENT

- Sagard s'interdit d'investir dans certains secteurs d'activité conformément à la politique d'investissement définie avec ses investisseurs.
- En phase d'acquisition, Sagard fait appel à un expert ESG afin de déterminer la nécessité et la pertinence de réaliser une due diligence ESG pré ou post acquisition. .
- Les due diligences ESG doivent répondre à quatre objectifs principaux :
 - l'évaluation du contexte ESG propre au secteur de l'entreprise concernée (concurrence, enjeux sectoriels...);
 - l'identification des enjeux ESG prioritaires spécifiques à l'entreprise ;
 - l'évaluation de la performance ESG de l'entreprise sur chacun des enjeux prioritaires ;
 - la construction d'un plan d'action à mettre en œuvre post acquisition.

ACCOMPAGNEMENT ESG DES PARTICIPATIONS

- Sagard accompagne ses participations en faisant un suivi annuel du plan d'action identifié en concertation avec le management lors de la phase d'acquisition et s'assure de la mise en œuvre par ce dernier des mesures d'amélioration identifiées.

VENDOR DUE DILIGENCES ESG

- Sagard conduit une VDD ESG, si opportun et nécessaire, afin de valoriser les initiatives et progrès réalisés en matière d'ESG dans l'objectif de :
 - Mettre en avant les initiatives mises en place pour gérer les enjeux ESG matériels ;
 - Valoriser l'engagement du management et le processus d'amélioration continue.

DESCRIPTION QUALITATIVE DE LA STRATÉGIE ESG

- Les engagements environnementaux, de gestion des ressources humaines et de gouvernance s'intègrent dans toutes les démarches internes et externes entreprises par Sagard.
- Sagard prend en compte les enjeux ESG tout au long du cycle d'investissement afin de contribuer à la création de valeur pour chacune de ses participations et de les encourager à agir de manière responsable sur les plans économiques, social, environnemental et de gouvernance.

CLIMAT

- Sagard a rejoint en mai 2017 l'Initiative Climat 2020 (IC20).